

RAPPORT N°6 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES BOUCLES DE LA MEMOIRE

Le Bureau propose qu'une subvention de 500 € soit attribuée à l'association « les Boucles de la Mémoire » afin d'accompagner les étudiants en Master « Action culturelle touristique et de territoire » dans le cadre de leur projet « Mémoire et Tourisme en Pays d'Ambert » (cf. document annexe).

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Les Boucles de la Mémoire » ;
- de charger M. le Président de l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.